

Dossier de l'OHI n° S1/6100/2023

LETTRE CIRCULAIRE 32/2022
05 août 2022

**3^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI (A-3) -
NOUVELLES DATES ET NOUVEAU LIEU**

Références : Lettres circulaires de l'Assemblée de l'OHI 01/2022 à 06/2022

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La LCA 01/2022 annonçait que la 3^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI se tiendrait à l'Auditorium Rainier III de Monaco du 25 au 28 avril 2023.
2. Malheureusement, étant donné que le Centre Covid de la Principauté de Monaco est maintenu dans l'enceinte de l'Auditorium Rainier III et que l'on ignore si et quand cette situation prendra fin, le Secrétariat de l'OHI a dû prendre des dispositions pour trouver un autre lieu de réunion. La seule option raisonnable qui a été identifiée est le Forum Grimaldi de Monaco. Le Forum Grimaldi, conçu pour être un centre de conférences, offre d'excellentes conditions pour le déroulement de l'Assemblée et des expositions associées, mais le seul créneau disponible proposé à des dates proches de celles initialement prévues est la période du 2 au 5 mai 2023 ; concrètement cela implique de décaler l'événement d'une semaine.
3. Le comité de direction a décidé, après mûre réflexion et en prévision de la charge supplémentaire non prévue qui pèsera sur le fonds pour les conférences de l'OHI, que la 3^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI se tiendra au Grimaldi de la Principauté de Monaco du 2 au 5 mai 2023. Les lettres circulaires de l'Assemblée citées en référence seront modifiées en conséquence très prochainement.
4. Le Secrétariat de l'OHI est bien conscient des désagréments et des difficultés que ce changement est susceptible de causer aux Etats membres de l'OHI et à tous les participants (organisations internationales, institutions nationales et parties prenantes de l'industrie), mais il est néanmoins convaincu que ce changement de dates et de lieu constitue la meilleure solution en vue d'assurer le bon déroulement de l'Assemblée. Nous comptons sur votre présence à Monaco pour cet événement majeur en mai 2023.

Veuillez agréer Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Dr Mathias JONAS
Secrétaire général